

Né le 14 juillet 1910 à Gimont (Gers), mort le 29 juillet 1992 à Montauban (Tarn-et-Garonne) ; instituteur ; syndicaliste ; militant communiste du Gers et du Tarn-et-Garonne ; conseiller municipal de Montauban.

Fils d'un cultivateur devenu cheminot qui mourut lors des combats de la Première Guerre mondiale, et d'une couturière, André Fontanier, pupille de la Nation, élève du cours complémentaire de Mirande (Gers), entra à l'École normale d'instituteurs d'Auch (Gers). Instituteur dans diverses communes du département (Aurimont, Puycasquier), après un congrès de l'École moderne à Grenoble (Isère) où il rencontra notamment l'éducateur tchèque Joseph Fisera, il adopta les techniques préconisées par Célestin Freinet* (imprimerie à l'école, journal scolaire, coopérative). Il apporta, comme les membres de la section départementale du Syndicat national des instituteurs, son soutien aux Républicains espagnols. Gréviste le 30 novembre 1938, mobilisé en septembre 1939 dans les transmissions, il fut nommé à son retour à Valence-sur-Baïse. En liaison avec Elise Freinet, il assura les contacts avec Célestin Freinet, interné au centre de séjour surveillé de Saint-Sulpice-la-Pointe (Tarn). Avec l'accord de ce dernier, il servit d'intermédiaire pour assurer l'hébergement de Fisera, de sa famille et d'enfants de militants antifascistes tchèques à Vence puis dans la Creuse. Enfin, il mit en sécurité Fisera et sa famille dans un village. Participant à des actions de la Résistance, dénoncé, il fut arrêté et conduit à la prison Saint-Michel à Toulouse (Haute-Garonne) au début de 1944 d'où il fut libéré au bout de trois mois. Lieutenant FFI, il adhéra au Parti communiste français à la Libération.

André Fontanier, instituteur à Masseube (Gers), secrétaire de la section communiste, animait les activités périscolaires dans le canton et entraînait aussi l'équipe de rugby. Toujours militant de l'École moderne, il composa une brochure sur l'Histoire vivante. Militant du SNI, membre aussi jusqu'en 1954 de la FEN-CGT, il fut élu à ce titre administrateur de la caisse primaire de Sécurité sociale du Gers. Délégué de la section du Gers, il intervint lors du congrès national du SNI, le 9 juillet 1954, après le rapport de G. Lauvergnat*, responsable pédagogique du bureau national du SNI, sur la coordination des enseignements.

André Fontanier, marié en février 1933 à Gimont, eut deux enfants. Divorcé, il se remaria en septembre 1937 à Saint-Sauvy (Gers) et eut un autre enfant. Divorcé à nouveau, il se remaria en mars 1951 à Puygaillard-de-Quercy (Tarn-et-Garonne) avec Renée Maury-Bénazet (voir [Mauricette Fontanier](#)), institutrice dans le Tarn-et-Garonne. Le couple eut trois enfants.

André Fontanier obtint son exeat pour le Tarn-et-Garonne en 1955. Il enseigna deux années à Lapaillole et huit ans à Montauban (école de Bio et de Sapiac). En poste à Bio, avec son épouse, il fit réaliser par ses élèves un dossier sur la crue du Tarn en 1962, cité souvent en exemple comme modèle d'enquête de la pédagogie Freinet. Correspondant de *L'École et la Nation*, il participa aux critiques des communistes contre Freinet.

André Fontanier entra à la commission de contrôle financier de la fédération communiste en 1959. Secrétaire de la section communiste de Montauban et secrétaire départemental du Mouvement de la

paix, en 1964, il devint membre du comité fédéral et y resta jusqu'au milieu des années 1970. Il participa, à la tête du Mouvement de la paix, aux luttes contre la guerre d'Algérie, aux actions contre la guerre du Vietnam (accueil d'une délégation de la République du Vietnam) et contre les armements atomiques. Candidat au conseil général dans le canton du Villebrumier en 1970, il participa à une délégation de diffuseurs de *l'Humanité-Dimanche* aux fêtes du Premier mai à Moscou.

André Fontanier avait été membre du conseil syndical de la section départementale du SNI à la fin des années 1950. Retraité en 1965, il joua un rôle en Mai 68 aux côtés des dirigeants de la CGT. Sa fonction de conseiller de la Caisse Primaire de la Sécurité Sociale le lui permettait. Son activité à la CGT après le décès accidentel du secrétaire départemental lui valut d'avoir dans ce syndicat un rôle dirigeant, particulièrement dans les luttes de 1968 (Établissements Delmas de Montauban, Chapelleries de Caussade entre autres). Il avait aussi animé des écoles de la CGT au château de Granès. Il fut exclu de la CGT à l'occasion d'un congrès départemental sur la pression du PCF. D'autre part, il tenait une chronique « Sur le front du travail » dans l'hebdomadaire communiste *Les Nouvelles*.

Candidat aux élections sénatoriales, André Fontanier obtint 42 voix le 22 septembre 1968. Il devint conseiller municipal de Montauban en 1965, réélu en 1971 avec trois autres communistes sur une liste d'union de la gauche conduite par [Louis Delmas](#), socialiste. En 1965, il fut membre de la commission « Culture populaire, Jeunesse et sports » et de la Commission locale de l'Enseignement technique ». En 1971, il participa aux commissions des Finances, des Travaux, Sport et culture et à la Commission locale de l'Enseignement technique. Il fut membre des conseils d'administration de l'Union sportive montalbanaise et de l'Harmonie municipale. Pendant ces mandats, il présenta plusieurs vœux sur l'Éducation nationale. Alors que la vie de la direction de la fédération communiste connaissait des difficultés, dirigeant de la section Montauban-Nord, il s'occupait du journal *Le point du jour*.

Membre de la Fédération des conseils de parents d'élève, Fontanier en devint le secrétaire départemental. Quand sa fille quitta le lycée, devenu délégué départemental de l'Éducation nationale, il assura le secrétariat de la fédération des DDEN.

André Fontanier profita de sa retraite pour effectuer deux voyages dans des pays socialistes (Ouzbékistan et Cuba). Syndiqué à sa retraite, il était membre de la Fédération générale des retraités.

ŒUVRE : *L'Histoire vivante*, Éditions de l'École moderne française, 1952.

SOURCES : Arch. Mun. Montauban (Pascal Leroy). — Arch. comité national du PCF. — Renseignements fournis par l'épouse de l'intéressé.

Pour citer cet article :

<http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?article24269>, notice FONTANIER André, Jean, Louis par Jacques Girault, version mise en ligne le 15 janvier 2009, dernière modification le 5 novembre 2009.

